

## **UN MODÈLE DE RECHANGE POUR LE TRAITEMENT DES HOMMES VIOLENTS**

**Question :** Existe-t-il des façons non traditionnelles de traiter les hommes violents?

**Contexte :** Chaque année, un grand nombre de femmes sont maltraitées par leur conjoint. L'une des mesures prises pour tenter de résoudre ce problème est de traiter les hommes violents. Bien qu'il ait été prouvé jusqu'à un certain point que le traitement permet de réduire les comportements violents, seulement un petit nombre d'hommes violents participent à un vrai programme de traitement, et beaucoup d'entre eux ne poursuivent pas le traitement jusqu'à la fin. Il s'avère donc nécessaire d'envisager des méthodes de rechange pour la prestation de services à cette clientèle difficile.

**Méthode :** Une étude documentaire sur les programmes de traitement des conjoints violents a d'abord été réalisée, afin de définir différents modèles de prestation de programmes. On est ensuite allé examiner sur place un certain nombre de programmes de traitement de groupe, donnés à différents endroits au Canada. La formule adoptée pour la plupart des programmes était le modèle didactique (étudiant/enseignant) ou le modèle clinique (patient/thérapeute).

Parmi les programmes examinés, l'un d'eux, offert dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse, méritait qu'on l'étudie de manière plus approfondie, en raison de son caractère novateur. On a donc interviewé en détail les fournisseurs de services et observé les groupes participant au traitement; un chercheur a également accompagné les fournisseurs de services tout au long d'une journée de travail type.

**Réponse :** Ce programme fonctionne comme un organisme de services parallèles, à l'exemple de certaines organisations pacifistes ou féministes. De tels organismes sont d'ordinaire gérés par des non-professionnels (souvent bénévoles) qui ont à cœur de travailler à résoudre un problème social et de toucher une clientèle mal desservie par les services traditionnels. L'approche mise en œuvre est fondée sur l'action communautaire. En plus du traitement de groupe offert aux hommes violents, elle comprend une vaste gamme d'activités dans lesquelles les intervenants ne jouent pas le rôle habituel de thérapeute ou d'enseignant : développement communautaire, intervention d'urgence, loisirs sociaux et assistance auprès des hommes et de leurs conjointes.

Les fournisseurs de services déploient des efforts considérables pour amener les hommes à participer au programme et à ne pas abandonner. Par exemple, un homme qui ne se présente pas à la séance hebdomadaire peut s'attendre à recevoir une visite imprévue à la maison ou au travail. De nombreuses interventions s'effectuent dans le cadre de rencontres spontanées et non structurées, fréquentes dans le milieu rural dans où ce programme est offert.

Le programme n'a pas fait l'objet d'une évaluation formelle, et l'on ne connaît pas le taux de récidive des participants. Toutefois, on peut constater que les hommes qui y participent poursuivent le traitement (on enregistre un taux de décrochage de moins de 5 %, comparativement au taux de 40 % observé dans le cas des programmes traditionnels). Ce faible taux d'abandon est particulièrement impressionnant si l'on tient compte du fait que le programme réussit auprès de nombreux délinquants (par ex. des délinquants qui ont un faible niveau d'instruction, de sérieux problèmes d'alcoolisme ou un lourd passé criminel) qui échouent dans les programmes traditionnels. Ce programme, si son efficacité auprès de ce groupe difficile

était démontrée, pourrait contribuer de façon importante à augmenter la sécurité publique.

### Répercussions sur les politiques

1. Les fournisseurs de programmes peuvent vouloir envisager d'adopter des méthodes de rechange pour la prestation de programmes de traitement communautaire à des hommes violents. De telles méthodes peuvent être particulièrement utiles dans les collectivités rurales stables qui sont mal desservies par les services professionnels traditionnels.
2. Certains cas difficiles de délinquants peuvent être gérés en toute sécurité dans la collectivité si l'on déploie des efforts pour les amener à participer à des programmes de traitement et à ne pas abandonner.
3. Les organismes de services sociaux pourraient améliorer les services offerts aux clients difficiles à atteindre, en mettant à profit les ressources de personnes bénévoles non professionnelles.

*Source* : Hanson R. K. et R. Whitman, *A rural, community action model for the treatment of abusive men*. Canadian Journal of Community Mental Health, 14(1), p. 49-59, 1995.

Pour plus d'information :

R. Karl Hanson, Ph.D.  
Solliciteur général Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 991-2840  
Télécopieur : (613) 990-8295  
Courrier élect. : hansonk@sgc.gc.ca

Ce document peut également être consulté au site Internet de Solliciteur général Canada, à l'adresse <http://www.sgc.gc.ca>